

## La Cour de l'Industrie, haut lieu de l'artisanat d'art parisien, rouvre ses portes après 6 ans de travaux

Le 24 février 2017, la Ville de Paris, la Mairie du 11<sup>e</sup> arrondissement et la Semaest, inaugurent la Cour de l'Industrie, l'un des derniers ensembles des cours industrielles du XIX<sup>e</sup> siècle subsistant au cœur du quartier historique du faubourg Saint-Antoine.

Après 6 ans de travaux de réhabilitation, ce site exceptionnel, haut lieu de l'artisanat d'art parisien, inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, rouvre ses portes. Il regroupe aujourd'hui un cinquantaine d'ateliers d'artisans d'art et d'artistes. Menuisiers, doreurs, photographes, plasticiens, relieurs et céramistes ont ainsi investi les 3 cours de cet espace dédié à la création, à l'échange et à la transmission.

### La gestion de la Semaest pour la Ville de Paris de deux lieux dédiés aux métiers de création à Paris

La Ville de Paris mène une politique très volontariste en soutien aux métiers de la création. La Semaest, société d'économie mixte de la Ville de Paris, spécialisée dans l'animation économique des quartiers, gère deux sites emblématiques dans ce secteur : le Viaduc des Arts (12<sup>e</sup>) et la Cour de l'Industrie (11<sup>e</sup>).

Sauvée d'un projet de vente à la découpe par la Ville de Paris qui rachète le site en 2003, la Cour de l'Industrie a été confiée par transfert de propriété en 2008 à la Semaest, pour une durée de 40 ans, afin d'y mener de grands travaux de rénovation et de réhabilitation.

### Une rénovation complexe menée par la Semaest

#### Une expertise reconnue en maîtrise d'ouvrage déléguée

Dans le cadre de ses missions, la Semaest mène pour le compte des collectivités locales telles que la Ville de Paris ou la Région Ile-de-France, des opérations de construction ou de restructuration.

Un savoir-faire unique qui lui permet d'intervenir sur des projets de rénovation complexe ou de réhabilitation en site occupé tels que celui de la Cour de l'Industrie.

- **La Cour de l'Industrie était un site occupé au moment de sa réhabilitation** : la Semaest s'est appuyée à la fois sur son expertise des travaux en site occupé ainsi que sur la concertation et l'écoute des artisans d'art et artistes installés sur place. Cet échange a été un élément essentiel à la réussite du projet.

- Dans le cadre de cette rénovation, il a fallu également prendre en compte la **grande vétusté des bâtiments** tout en s'adaptant rapidement aux imprévus.
- Enfin, **l'inscription des cours et des façades des bâtiments à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques** a généré des obligations très particulières en matière de rénovation : préservation des façades et des menuiseries extérieures, conservation des escaliers existants et construction en partie arrière d'escaliers aux normes de sécurité.



© Franck Badaire

## La Cour de l'Industrie : un site chargé d'histoire

**La Cour de l'Industrie est l'une des dernières cours industrielles du XIX<sup>e</sup> siècle.**

Elle est implantée au cœur du 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris sur des terrains qui faisaient partie au XVII<sup>e</sup> siècle du parc de la Folie Titon, pavillon de plaisance construit par Maximilien Titon, le directeur général des Manufactures et des Magasins royaux d'armes sous Louis XIV.

A partir de 1850, on y construit une cité pour artisans où se succèdent de nombreuses générations d'artisans du bois. Puis au milieu des années 1970, les ateliers laissés vacants par l'évolution industrielle des métiers du meuble ont été investis par une population artistique intéressée par des surfaces importantes et des loyers modérés.

**Outre son exceptionnelle architecture, grâce au sauvetage du lieu par la Ville de Paris, la Cour de l'Industrie voit aujourd'hui cohabiter et échanger artistes et artisans d'art avec leur spécificité, chacun pouvant ainsi bénéficier de l'expérience et des techniques des autres.**

### La Cour de l'Industrie en chiffres :

- Un ensemble de 6000 m<sup>2</sup> d'ateliers dans le 11<sup>e</sup> arrondissement
- 3 cours et 8 bâtiments
- 50 artisans d'art et artistes accueillis
- 6 ans de travaux de réhabilitation et de restructuration menés par les équipes de la Semaest
- 16,9 M€ de coûts de travaux, financés majoritairement par la Ville de Paris ainsi que par la Semaest

**Retrouvez la liste des artistes et des artisans d'art de la Cour de l'Industrie  
dans le dossier de presse ci-joint**

**A propos de la Semaest**

La Semaest, société d'économie mixte de la Ville de Paris, a développé une expertise unique en matière de développement économique local. Grâce à son action, plus de 650 locaux ont été réaffectés pour accueillir des commerçants et artisans indépendants. La Semaest favorise l'émergence d'une nouvelle économie de proximité et agit au quotidien en faveur de concepts innovants, porteurs de sens, de lien social et d'emploi local, mêlant savoir-faire traditionnels, commerces de bouche, culture, artisanat, métiers de création, espaces de co-working, économie sociale et solidaire, entreprises culturelles, design...

[www.semaest.fr](http://www.semaest.fr)

**Contacts presse**

**DENTSU Consulting**

Joséphine Le Bihan

06 43 15 82 19

[josephine.lebihan@dentsuaegis.com](mailto:josephine.lebihan@dentsuaegis.com)

Rachel Bornais

07 75 27 20 11

[rachel.bornais@dentsuaegis.com](mailto:rachel.bornais@dentsuaegis.com)

**Contact SEMAEST**

Sabrina Le Bourgeois

01 43 45 00 05 / 06 81 70 41 75

[s.lebourgeois@semaest.fr](mailto:s.lebourgeois@semaest.fr)